

DEMANDES DE VISITE MÉDICALE DE PRÉVENTION

DÉPÔT COLLECTIF

ÉTABLISSEMENT :

DATE :

NOMBRE DE DEMANDES :

Madame, Monsieur,

C'est en votre qualité de Chef de service que vous recevez aujourd'hui ces demandes de visite médicale de prévention quinquennale.

Comme vous le savez peut-être, celle-ci est une obligation de l'employeur qui découle de l'article 24-1 du décret n°82-453 modifié.

Ce dépôt collectif de demande de visite médicale de prévention se fait dans le cadre de la campagne « Et voilà le travail ! » de la fédération des syndicats SUD éducation.

À compter de ce jour, l'administration de l'Éducation nationale dispose d'un an pour répondre aux demandes formulées par les personnels qui ont le soutien du syndicat SUD éducation. Nos collègues pourront également compter sur notre concours pour toute démarche juridique ultérieure visant à faire respecter leurs droits.

Soyez assuré, Madame, Monsieur, de notre plus sincère et dévoué attachement au service public d'éducation et à la défense intransigeante de ses personnels.

Fédération SUD éducation

17, bd de la Libération

93200 Saint-Denis

Téléphone : 01 42 43 90 09

Fax : 01 42 43 90 32

courriel : fede@sudeducation.org